



## Une réflexion de Congrégation : notre situation financière

A l'occasion de l'assemblée générale de 2007, le comité spécial chargé de procéder à la révision des comptes, attirait l'attention sur la situation économique difficile de l'ensemble des provinces. A son tour, le conseil de congrégation réuni pour la première fois à Rome a dû se pencher sur le budget préparé pour les besoins de l'administration générale et de la maison de Rome.

Nous n'avons pas souvent l'occasion de nous intéresser aux finances de la Congrégation. Nous présupposons que tout est sous contrôle et que tout va comme dans le meilleur des mondes.

En ce moment, la situation économique mondiale nous interpelle dans notre quotidien. Quel est le prix de l'essence aujourd'hui ? Combien coûtent les aliments de base comme le riz, le blé, le maïs ? Quels sont les effets de la crise boursière sur les revenus de nos placements ?

Quelles sont les conséquences de ces situations diverses sur notre style de vie dans notre propre pays ? Quelles sont les conséquences de ces mêmes situations sur l'économie des autres provinces et sur le budget de l'administration générale ?



Etant donné que les provinces qui ont le plus grand nombre de confrères âgés (France et Amérique du Nord) vivent davantage de revenus de placements que de salaires, la tendance prévisible pour l'année prochaine, risque de provoquer une baisse de moitié des revenus de placements. La même situation prévaut également pour les revenus de l'administration générale qui dépend à plus de 50% de cette source de revenus.

Pour équilibrer le budget de l'administration générale, le premier réflexe qui vient est celui d'augmenter les apports demandés aux provinces. La situation actuelle nous amène à reconnaître que les provinces font aussi face aux mêmes difficultés que l'administration générale.

Devant le déficit qui apparaît au budget de l'administration générale, les membres du conseil de Congrégation ont cherché à proposer une autre approche qui ferait appel à chacun des confrères à tous les niveaux dans la congrégation.

Nous souhaiterions inviter **chacun des confrères** qui pourraient avoir des réserves familiales, un patrimoine personnel **à verser une contribution spéciale à son administration provinciale**, qui transmettra à l'administration générale. Cela pourrait vous permettre de recevoir des reçus fiscaux pour votre pays.

Nous invitons **les communautés locales**, au moment des choix de partage dans leur plan de vie, à prendre en compte les besoins de l'administration générale. Le versement pourra être acheminé à l'administration pour transfert à Rome

Le même effort volontaire est demandé également à **chacune des provinces, vice-province ou régions.**

La demande qu'il avait été prévu de faire aux provinces était une contribution totale de 20 000 € à répartir entre chacune, en plus des apports réguliers, afin d'abaisser le déficit au niveau de 46 000 € et d'éviter d'aller puiser dans la petite réserve de capital.

Si nous arrivons à combler le déficit de l'année (66 000 €) par toutes vos contributions spéciales, nous acheminerons les surplus dans notre réserve, ce qui aura pour effet d'assurer un certain niveau de revenus d'intérêt pour l'avenir.

### **Décisions du conseil de Congrégation**

Dans les circonstances, le conseil de Congrégation a, encore une fois, décidé de **reporter à plus tard les dépenses d'entretien** de la maison de Rome.

L'économe général a entrepris des contacts avec des experts romains de l'association des économes généraux pour préparer un dossier technique et économique qui sera soumis à la réflexion du conseil économique en décembre prochain et à certaines prises de décision du conseil de Congrégation en juin 2009.

La politique a aussi été prise de **laisser à la charge des provinces les voyages des provinciaux et des économes provinciaux** qui viennent au conseil de Congrégation ou aux conseils élargis.

Afin d'exprimer un **soutien de toute la Congrégation à la nouvelle communauté des Philippines**, dans la recherche des nouvelles modalités à trouver pour fixer le montant des apports à verser à l'administration générale (réunion des économes en décembre 2008), le Conseil propose d'exempter ses membres du paiement des apports.

Dans notre réflexion, chacun des niveaux d'administration, est invité à contribuer pour sa part.

Comme nous ne vivons pas sur une autre planète, la crise économique, qui n'en est qu'à ses débuts, touchera aussi les organisations des communautés et des administrations aux divers niveaux.

La demande du conseil nous invite donc à utiliser les biens qui sont à notre disposition pour renforcer les liens de communion entre nous comme Société de vie apostolique internationale, à exercer une certaine liberté face à ce que nous possédons, à exercer la prudence face à ce que nous possédons actuellement pour assurer un certain avenir pour tous.

*Gilles Ouellet,*  
Econome général